



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Vaccination, bientraitance et santé mentale au cœur des Assises amazoniennes



Les Quatorzièmes Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétricale se dérouleront à Cayenne, du 12 au 14 novembre. Dans son programme, la Quinzaine obstétricale a souhaité insister sur la vaccination, sur l'éthique et la bientraitance, et sur la santé mentale, sur laquelle tous les orateurs ont été invités à parler.

Depuis quatorze ans, les Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétricale se sont inscrites comme le principal rendez-vous de la santé périnatal, en Guyane. Du 12 au 14 novembre, trente sessions de trois à cinq communications seront proposées aux congressistes. Le congrès s'ouvrira, comme les autres années, par une journée de formation



Dr Alphonse Louis

et d'ateliers organisée par le réseau Périnat. Pour cette édition, cinq sessions de DPC seront également mises en place pour les médecins traitants (lire ci-dessous).

Cette année, la Quinzaine obstétricale, qui organise le congrès, a souhaité se concentrer sur quelques thématiques, comme l'explique son président, le Dr Alphonse Louis, gynécologue-obstétricien au CHU de Guyane – site de Cayenne : « Nous souhaitons mettre l'accent sur la vaccination. C'est pourquoi toute la session d'infectiologie périnatale sera traitée sous l'angle de la vaccination, de la naissance jusqu'à la vaccination contre les HPV. Il ne faut pas oublier que, l'an dernier, nous avons eu des décès liés à la coqueluche » ([lire la Lettre pro du 14 janvier 2025](#)).

La seconde session sur laquelle insiste le Dr Louis aura trait à l'éthique et la bientraitance, le 12 novembre à 16h30. « Il s'agit de démystifier l'éthique. Parfois, on fait de l'éthique sans le savoir. » Nous aurons les Pr Sylvie Epelboin et Israël Nisand, qui ont mis beaucoup de choses en place autour de sujet. Nous aurons également le retour d'expérience de l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) de Guyane.

Enfin, sept sessions traiteront de la santé mentale des patients et des personnels soignants. « Nous avons demandé à tous nos intervenants de parler de la santé mentale, quel que soit leur sujet. C'est pourquoi nous aurons des pédopsychiatres, des psychiatres spécialisés dans la périnatalité. » Enfin, le Pr Elie Azra parlera des inégalités sociales de santé et de « la manière dont elle impact la périnatalité ». Le programme complet de ces Assises sera publié prochainement. D'ici-là, la Lettre pro relance sa rubrique « Les experts vous répondent ». Chaque vendredi, un des spécialistes invités à cette édition traitera d'un sujet autour de la périnatalité.

[S'inscrire.](#)

Des sessions DPC pour les médecins traitants



Comme les autres congrès organisés sur le territoire, les Assises amazoniennes peinent à faire venir les médecins libéraux. « Ils ne peuvent pas parce qu'il leur est difficile de laisser leur cabinet », regrette le Dr Alphonse Louis, président de la Quinzaine obstétricale. Pour tenter de changer la donne, la Quinzaine obstétricale va proposer cinq sessions de développement professionnel continu (DPC). Elles sont organisées avec Eduprat-DPC ([Inscriptions sur le site de l'Agence nationale du DPC](#)).

Le programme :

- Prévention, dépistage et diagnostic du cancer du col de l'utérus, avec le Pr Philippe Kadhel et le Dr Anicet Ngate, lundi 10 novembre de 9 heures à 12 heures.
- Ménopause, avec les Dr Brigitte Letombe, Nadia Thomas et Gelly Akouala, mercredi 12 novembre de 14 heures à 17 heures.
- L'endométriose, prise en charge en soins primaires, avec les Pr Louis Marcellin, Stéphane Ploteau, et le Dr Alain Kamga, jeudi 13 novembre de 9 heures à 12 heures.
- Violences faites aux femmes : repérage systématique et prise en charge, avec les Dr Amina Yamgnane et Sihem Ouar, et Valérie Folie, sage-femme, jeudi 13 novembre de 14 heures à 17 heures.
- Prévention, dépistage et prise en charge des infections sexuellement transmissibles, avec les Dr Najeh Hcini, Anicet Ngate et le Pr Caroline Charlier, vendredi 14 novembre de 9 heures à 12 heures.

Par ailleurs, comme les autres années, un programme d'ateliers et de formation sera proposé à partir du lundi, sur inscription.

La périnatalité en procès



C'est à une étonnante mise en scène que vont se plier plusieurs spécialistes de la périnatalité, le 12 novembre à 8h30, en ouverture des Quatorzièmes Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétricale, à Cayenne. Après les discours du président de la Quinzaine obstétricale, le Dr Alphonse Louis, et des

représentants de l'Agence régionale de santé et du CHU de Guyane, s'ouvrira le « Tribunal de la République pour la défense de la périnatalité ».

Cette audience solennelle sera présidée par le Pr Olivier Picone. Il sera entouré des jurés : les Dr Najeh Hcini, Herlich Fagla, Anne-Christèle Dzierzek, les Pr Mathieu Nacher et Louis Marcellin, Malika Leneuve-Dorilas et Amandine Debruyker. Une flopée de témoins seront invités à déposer, parmi lesquels les Pr Israël Nisand, Narcisse Elenga, Olivier Parant ou encore les Dr Nadia Thomas, Célia Basurko et Dr Anne Favre. Le ministère public prendra ses réquisitions, tandis que des avocats du Barreau de Cayenne ont accepté de venir plaider la cause de la périnatalité. Le verdict est attendu vers 10 heures.

« C'est quelque chose de ludique, mais qui va faire ressortir des éléments, espère le Dr Alphonse Louis (...) L'objectif est de faire venir des institutionnels pour les sensibiliser. C'est un plaidoyer pour dire ce qu'on a à dire sur ce sujet. »

Malika Leneuve-Dorilas : « Étendre notre confraternité à nos démarches de recherche »



Malika Leneuve-Dorilas, sage-femme et docteure en santé publique, est l'auteure de l'[édito de la revue Sages-Femmes](#), ce mois-ci. Elle s'y interroge sur l'accès aux soins « des plus vulnérables que sont les femmes enceintes et les nourrissons ». S'appuyant sur le [rapport de Santé publique France sur la santé périnatale](#), qui mettait en exergue « des indicateurs alarmants pour la Guyane et Mayotte », elle invite les chercheurs et universitaires à plonger dans les données afin de « comprendre les mécanismes en jeu ».

« Il est temps d'admettre que les inégalités en termes de santé périnatale entre l'Hexagone et les Drom ne s'expliquent pas exclusivement par un niveau de soins peu adapté aux populations ultramarines, estime-t-elle. Dans les territoires d'Outre-mer, les taux élevés de diabète gestationnel, de prééclampsie, de mortalité, etc.

sont en partie liés aux habitudes, notamment alimentaires, des gestantes. Les disparités sont aussi le fruit de représentations de la maternité, du rapport aux soins, de croyances qui peuvent entraîner des conséquences sur le bon déroulement de la grossesse. »

Malika Leneuve-Dorilas conclut par le rôle de la sage-femme : « Les heures passées auprès des femmes lui permettent d'avoir une vision globale des parents et de l'enfant à naître. » Elles encouragent ses consœurs à dresser des ponts dans la recherche en maïeutique entre l'Hexagone et les Outre-mer.

« Les spécialistes vous répondent »



Pr Sarah Tebeka : « La dépression du post-partum est trop souvent sous-diagnostiquée »

En amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et anesthésie, qui se déroulent du 12 au 14 novembre à Cayenne, plusieurs des intervenants au congrès se proposent de répondre aux questions que vous vous posez dans votre exercice, chaque vendredi dans la Lettre pro, la newsletter de l'Agence régionale de santé. Aujourd'hui, le Pr Sarah Tebeka, psychiatre spécialisée en psychiatrie périnatale, parle de la dépression du post-partum.



« La dépression du post-partum est un trouble fréquent mais encore trop souvent sous-diagnostiqué. Elle survient après l'accouchement et touche entre 10 à 20% des femmes à travers le monde. Contrairement au « baby blues » ou « blues du post-partum » — qui se manifeste dans les premiers jours après la naissance, par une labilité de l'humeur par définition passagère — la dépression du post-partum est un trouble psychiatrique et nécessite une prise en charge spécifique.

Comment se caractérise-t-elle ?

« Elle se caractérise par la présence de symptômes dépressifs qui persistent au-delà de deux semaines et altèrent le fonctionnement de la mère. Ces symptômes peuvent être

émotionnels (tristesse, perte d'intérêt, culpabilité, anxiété), cognitifs (difficultés de concentration, troubles de la mémoire, ruminations), physiques (fatigue intense, troubles du sommeil ou de l'appétit) et relationnels (difficulté à créer du lien avec le bébé ou à interagir avec l'entourage).

Quels sont les facteurs de risque ?

« De nombreux facteurs augmentent la vulnérabilité à la dépression du post-partum : qu'il s'agisse de caractéristiques psychosociales telles qu'un isolement, des difficultés financières, des conflits conjugaux, ou absence de soutien familial ou social ; d'une histoire psychiatrique personnelle ou familiale ou encore d'antécédents médicaux non psychiatriques (obésité, hypertension artérielle, pathologie chronique...) ou complications obstétricales. Ces facteurs ne conduisent pas systématiquement à une dépression, mais ils doivent inciter à une vigilance accrue.

Quelles sont les complications possibles ?

« La dépression du post-partum peut avoir des complications, tant pour la mère (suicide, consommations de substances, entrée dans un trouble psychiatrique chronique) que pour l'enfant (trouble du développement cognitif, émotionnel ou moteur). Son repérage précoce est donc un enjeu de santé public majeur.

Quels sont les signes d'alerte ?

« Tout professionnel en contact avec une femme en période postnatale — sage-femme, gynécologue-obstétricien, médecin généraliste, infirmier, pédiatre, PMI... — peut jouer un rôle clé dans le repérage.

Les signes d'alerte incluent :

- Une tristesse persistante, au-delà des premiers jours.
- Une fatigue qui ne s'améliore pas avec le repos.
- Des troubles du sommeil indépendants des réveils liés au bébé.
- Une perte d'intérêt ou de plaisir pour des activités habituellement appréciées.
- Des propos de dévalorisation, de culpabilité ou d'incapacité à s'occuper de l'enfant.
- Des difficultés à établir un lien affectif avec le bébé.
- Des idées noires ou suicidaires, qui nécessitent une évaluation urgente.

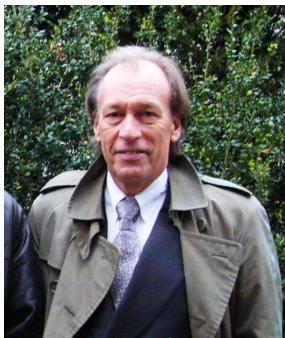
Face à ces symptômes, même si la patiente semble hésitante à consulter un psychiatre, il est essentiel de proposer une orientation rapide vers un professionnel de santé mentale.

Quelle prise en charge ?

« En effet, la dépression du post-partum se soigne efficacement. La CANMAT (société savante canadienne) a récemment édité des [recommandations de prise en charge](#) (disponibles en français et en anglais). Celles-ci reposent sur plusieurs approches complémentaires : psychothérapie, soutien à la parentalité, lutte contre l'isolement maternel (association, groupe de pairs, TISF, ...), groupe de parole, mais également traitement médicamenteux en cas de dépression d'intensité sévère... Une attention sera portée sur le bébé avec une observation de son développement, des interactions mère-enfant et un soutien de la relation. Certaines structures spécialisées de soins conjoints parent-enfant sont déployées. »

EN BREF

♦ Le Dr Alain Combet nous a quittés



Le Dr Alain Combet, ancien gynécologue-obstétricien au Centre Hospitalier de Cayenne, est décédé samedi, à l'âge de 79 ans.

Titularisé en 2004, il avait exercé plusieurs années dans le service. « C'est quelqu'un que nous avons gardé dans notre cœur, témoigne le Dr Dominique Dotou, chef de service de gynécologie-obstétrique au CHU de Guyane – site de Cayenne. La collaboration était très bonne avec celui que j'appellerais notre aîné. Il faisait l'admiration de ses collègues. Il était très compétent. Je suis arrivé à Cayenne en mai 1998, en tant que faisant fonction d'interne. Je savais faire mon travail, mais il était là. Il nous montrait tout. Il était toujours à nous soutenir. Quand le Dr Ghislain Patient, notre chef de service, s'absentait, c'est lui qui prenait l'intérim. C'est quelqu'un que nous

avons aimé. Personne n'avait une mauvaise opinion de lui. »

Cet avis est partagé par le Dr Anne-Christèle Dzierzek, chef de pôle chirurgie-anesthésie au CHU de Guyane, qui a travaillé avec son épouse Françoise, elle-même anesthésiste. « Il avait de grandes qualités professionnelles et humaines. Il faisait l'unanimité. C'est un très bon chirurgien et gynécologue-obstétricien. Tout le monde avait confiance en lui. Il a beaucoup aidé les jeunes professionnels. »

Le Dr Combet avait quitté la Guyane au début des années 2010 avec son épouse. Ses obsèques se dérouleront aujourd'hui, à Vidauban (Var).

♦ Au 1er octobre, la DRSM devient une entité de la CGSS



La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a entrepris une réorganisation. Ce projet vise à rapprocher le réseau des Directions régionales du service médical (DRSM) des caisses d'assurance maladie (CPAM, CGSS, CCSS et CSS) - organismes relevant tous du service public de l'assurance maladie. « Cette nouvelle organisation a vocation à faciliter l'exercice des missions de l'assurance maladie, en renforçant ses synergies internes et en améliorant la lisibilité de son organisation », précise le Dr Jean-Baptiste Gravrand, directeur coordinateur gestion du risque à la DRSM, dans un courrier à destination des professionnels.

« A compter du 1er octobre 2025, il est donc prévu un transfert des activités et des personnels des DRSM au sein des caisses d'assurance maladie, détaille-t-il. Les DRSM, en tant qu'entités, disparaissent à cette date. Le service du contrôle médical continue à exister dans sa fonction et l'intégralité de ses missions demeure et celles-ci seront exercées au sein des caisses. Une direction médicale est donc créée au sein de chaque caisse et sa responsabilité sera confiée à un médecin-conseil directeur médical. »

En Guyane, « un directeur médical régional sera nommé au sein de la CGSS de Guyane et plus spécifiquement, de la direction de la coordination de la gestion du risque. Pour les assurés sociaux, les professionnels de santé et l'ensemble des partenaires du territoire, la caisse sera donc l'unique interlocuteur en ce qui concerne le service public de l'assurance maladie, avec des équipes médicales et administratives en capacité de les accompagner de manière globale dans chaque département. »

Pour les professionnels, leurs correspondants « poursuivent l'exercice de leurs missions au sein des caisses de la région et leurs coordonnées e-mail et téléphoniques n'évoluent pas. Les praticiens-conseils (médecin-conseil, pharmacien-conseil, chirurgien-dentiste-conseil) de l'assurance maladie restent leurs interlocuteurs privilégiés sur toutes les situations d'ordre médical. » Les personnes ayant conclu une ou plusieurs conventions avec la DRSM pourront être recontactées afin de les renouveler.

Les coordonnées postales sont CGSS / Direction médicale / Route de Raban / BP 167 / 97324 Cayenne Cedex.

♦ A l'hôpital de Cayenne, l'IRM à l'arrêt jusqu'à début novembre



L'IRM du CHU de Guyane – site de Cayenne sera à l'arrêt à compter de lundi et jusqu'à début novembre. Après discussion cette semaine avec l'ARS, une organisation a été mise en place pour la prise en charge des patients, selon leur cas, comme la détaille le Pr Magaly Zappa, chef de service d'imagerie médicale :

- La prise en charge des AVC se fera par scanner « comme dans de nombreux centres référents de Métropole » ;
- Les IRM semi-urgentes de patients hospitalisés se feront soit chez Imagerie médicale amazonienne (IMA), soit au CHU de Guyane – site de Kourou ;
- Les IRM de patients externes ne pouvant attendre la reprise de novembre, « principalement des indications oncologiques », seront réalisées sur des places dédiées, plutôt à Kourou puisque les patients se déplaceront par eux-mêmes.
- A partir du 13 octobre, une IRM de très bas champs mobile sera installée, « utilisable uniquement pour réaliser des IRM cérébrales, ce qui permettra d'investiguer au CHU – site de Cayenne les AVC, les patients de réanimation, ceux de neurologie et ceux de pédiatrie nécessitant une IRM cérébrale », précise le Pr Zappa.

♦ Un cas de tétanos diagnostiqué chez un enfant

Un cas de tétanos a été diagnostiqué chez un enfant de 2 ans, originaire de Grand-Santi. Celui-ci a d'abord été pris en charge à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni, mercredi, avant d'être évacué vers Cayenne. Il devait être transféré à Paris. Selon les premières constatations, il n'était pas vacciné.

- La primovaccination des nourrissons est obligatoire à 2 mois, 4 mois et 11 mois.

- Un rappel est recommandé à 6 ans et entre 11 et 13 ans.
- Chez les adultes, le rappel est recommandé à 25 et 45 ans.
- A partir de 65 ans, le rappel est recommandé tous les dix ans.

Vaccination info service précise qu'en France, « entre 2012 et 2021, 48 cas de tétanos ont été déclarés, tous chez des personnes dont la vaccination n'était pas à jour, et parmi lesquelles 14 sont décédées ».

♦ Surveillance épidémiologique : des indicateurs faibles et stables

La plupart des indicateurs de surveillance épidémiologique demeurent faibles et stables, indique Santé publique France, dans son bulletin diffusé hier.

Au cours des deux dernières semaines :

- 5 cas de **dengue** ont été confirmés, tous de type DENV-2. Cela porte le nombre de cas depuis le début de l'année à 275, soit six en moyenne par semaine.
- 7 **accès palustres** ont été diagnostiqués, soit 119 cas depuis le 1er janvier ;
- L'activité liée à la **grippe** était calme et stable sur l'ensemble du territoire ;
- L'épidémie de **bronchiolite** était en légère hausse mais conserve un niveau d'activité faible ;
- L'activité liée au **Covid-19** est faible ;
- L'activité liée aux **diarrhées** était modérée, en hausse dans les CDPS et hôpitaux de proximité (70 consultations) et stable aux urgences (76 passages).

♦ Hausse des cas de VIH et de syphilis dans l'est du Suriname

Le Service régional de santé du Suriname alerte sur la hausse des cas d'infection au VIH et à la syphilis dans la région de Moengo. Celle-ci comprend Albina, la ville frontière de Saint-Laurent-du-Maroni. Cité par France-Guyane, son directeur souligne qu'« en plus du VIH, le nombre de cas de syphilis, une maladie également transmissible sexuellement, a fortement augmenté récemment ».

Cette situation n'est pas étonnante. Dès la fin 2021, le Dr Gabriel Carles, ancien chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog, alertait sur la « flambée » des cas dans l'Ouest. Le Dr Najeh Hcini, qui lui a succédé, relevait ensuite que la maladie était diagnostiquée chez 1 % des femmes venant accoucher à la maternité de Saint-Laurent-du-Maroni (*[lire la Lettre pro du 14 juin 2022](#)*). Au même moment, les praticiens ont établi un protocole de prise en charge de la syphilis pendant la grossesse, disponible sur le [site du Coress](#).

♦ L'ARS et l'Externat Saint-Joseph s'unissent autour de la filière Excellence santé



Loïc Léonço, médecin libéral à Cayenne. Le Dr Frédégonde About, infectiologue et chercheuse à l'unité des maladies infectieuses et tropicales du CHU de Guyane. Saritha Bafau, responsable de la pharmacie de Baduel à Cayenne. Xavier Agapit, responsable des laboratoires Biosoleil. Loriane Loe-Mie, chirurgien-dentiste à Matoury. Rebecca Allen, sage-femme au CHU de Guyane – site de Cayenne... Et plus récemment Cheitanne Robeiri, vice-présidente du Bureau des internes de Guyane. Delphine Lau Pau, interne de pédiatrie ou encore Priscilla Antoinette, qui vient de soutenir sa thèse de santé publique sur l'évaluation du déploiement du Trod combiné VIH-syphilis en Guyane.

Quand il veut dresser la liste des professionnels de santé exerçant sur le territoire et futurs professionnels de santé passés entre ses murs du centre de Cayenne, l'Externat Saint-Joseph a des dizaines de noms à fournir. Et cette liste est appelée à s'allonger encore. En 2017, l'établissement a créé la filière Excellence santé pour renforcer la sensibilisation de ses élèves à la santé publique et favoriser leur orientation vers les métiers du soin et de la prévention. Mercredi, l'établissement a signé une convention de partenariat avec l'Agence régionale de santé pour valoriser cette filière, en présence de Micheline Louis-Joseph, cheffe d'établissement de

l'Externat, Alick Olivier, chef d'établissement collège et lycée, Antoine Nelson, professeur coordinateur de la filière, Estelle Richard, directrice de l'offre de soins à l'ARS, et David Lemaire, conseiller technique et pédagogique à l'ARS.

Chaque année, une cinquantaine d'élèves de seconde, première et terminale s'inscrivent dans la filière. Au programme, des rencontres avec les professionnels de santé pour les secondes, une heure de cours en plus dans les matières scientifiques pour les premières et terminales, ainsi que des conférences thématiques. En signant cette convention, l'Agence régionale de santé s'est engagée à favoriser la mise en relation avec les professionnels et les établissements de santé, et a animé plusieurs conférences par an. « L'ARS a pour objectif de former ici pour soigner ici », souligne Estelle Richard.

La filière porte ses fruits. Cette année, un tiers des étudiants de deuxième année de médecine à l'Université de Guyane sont issus de l'Externat. « Certaines années, c'est la moitié », constate Antoine Nelson, qui aimerait voir d'autres lycées l'imiter. Si la filière attire régulièrement les meilleurs élèves, il se réjouit que certains qui « n'avaient pas un niveau extra mais voulaient vraiment faire médecine » aient réussi.

Il note aussi que pendant longtemps, les meilleurs élèves s'inscrivaient en première année hors du territoire. « Aujourd'hui, ils restent en Guyane. Ils ont bien compris qu'ils avaient davantage de chance de réussir. J'ai deux excellents élèves qui ont décidé de faire médecine en Guyane. Je suis impatient de découvrir leurs résultats. » Ce constat était partagé par le Pr Pierre Couppié, doyen de la faculté de médecine, dans la [Lettre pro du 18 juillet](#) : « Il y a quinze ans, les meilleurs lycéens s'inscrivaient en Métropole. De plus en plus, ils s'inscrivent ici. »

Autre motif de satisfaction pour le coordinateur de la filière Excellence santé : les élèves lui rapportent qu'ils sont « bien reçus » à l'hôpital, lors de leurs stages. Son objectif à l'avenir : « Augmenter le nombre de places en deuxième année ». Et donc le nombre d'étudiants susceptibles de marcher dans les pas de leurs aînés, en s'installant sur le territoire.

♦ Bouton « Police connectée » : disponibles auprès de l'ARS



Après la distribution à des infirmiers libéraux et à la Pass de l'hôpital de Cayenne en août, il reste des boutons « Police connectée ». Pour rappel, il s'agit d'un système d'alerte discret qui permet, en cas d'agression, d'alerter directement les forces de l'ordre, via un canal spécifique et transmettre la localisation du professionnel en temps réel. Le dispositif est opérationnel uniquement en zone Police nationale, c'est-à-dire à Cayenne. Les professionnels souhaitant intégrer le dispositif peuvent dès à présent s'inscrire en écrivant à audrey.andrieu@ars.sante.fr.

♦ Semaines d'information sur la santé mentale : huit miniconférences à Rémire-Montjoly



Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), un cycle de huit miniconférences est organisé à la mairie de Rémire-Montjoly, le 9 octobre de 16h30 à 21 heures. Ces interventions, à destination du grand public, seront suivies d'un échange. Elles ont pour objectif de sensibiliser la population à la santé mentale, par le prisme de la qualité du lien social.

- A 16h15. Le murmure du lien : éthique du soin en territoire pluriel, par Blandine Solignat, coordinatrice de l'Espace de réflexion éthique régional.
- A 17 heures. Définition et implications de la santé mentale dans les communautés amérindiennes et bushinenge, avec Sylvio Van der Pijl, président du Grand Conseil coutumier, Bruno Apouyou et Catherine Yapara, vice-présidents.
- A 17h45. La justice restaurative pour rétablir le lien social, avec Audrey Ridolfo, directrice de l'Association guyanaise d'aide aux victimes (Agav), Chaska Combeaux, formatrice et travailleuse sociale, Clothilde Sauvanet, psychologue à l'Agav, et Elise Renou, coordinatrice régionale Justice restaurative à l'Agav.
- A 19 heures. Médiation culturelle en détention : lorsque l'art permet de rétablir le lien, avec Océane Larssonneur, responsable des publics à la Maison de la photographie Guyane-Amazone.
- A 19h20. Inclusion scolaire et lien social comme facteurs de rétablissement du handicap psychique, par Mickaël Gourmelen, directeur de l'Itep de Roura et du Sessad du groupe SOS Jeunesse.

Le Premier ministre a reçu, mercredi, la présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et les syndicats représentatifs de la profession (FSPF et USPO), annonce le



gouvernement dans un [communiqué](#). Depuis la publication, le 4 août, d'un arrêté modifiant les plafonds de remises commerciales accordées aux pharmacies, les pharmaciens d'officine ont exprimé leurs fortes inquiétudes quant à la viabilité de leur modèle économique. La réunion a permis d'aboutir à un accord, combinant des réponses immédiates et des engagements structurants pour l'avenir des officines :

- L'offre de soins de proximité sera renforcée grâce à l'accompagnement de missions de santé publique dans 900 pharmacies rurales et plus globalement dans les territoires fragiles ;
- Une mission est lancée sur les flux financiers de la distribution du médicament, afin d'éclairer les futures décisions ;
- Le gouvernement suspend partiellement, pour une durée minimale de trois mois, l'application de l'arrêté. Le taux de remise sur les génériques revient à 40%. Les biosimilaires gardent le même taux à la hausse prévue dans l'arrêté à hauteur de 15%.

S'agissant du premier point, les pharmaciens pourront proposer de :

- Réaliser des tests d'orientation diagnostique pour les angines ou les cystites, avec prescription d'un traitement si nécessaire ;
- Renouveler les ordonnances de contraceptifs oraux jusqu'à six mois après leur expiration ;
- Prolonger, jusqu'à trois mois, le renouvellement de traitements chroniques stables (comme l'hypertension ou le diabète), afin d'éviter toute rupture de soins.

Offres d'emploi



♦ La Croix-Rouge française recrute :

- Un médecin en renfort vaccinal pour Kourou (CDD). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un médecin en renfort vaccinal pour Cayenne (CDD). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un médecin en renfort vaccinal pour Saint-Laurent-du-Maroni (CDD). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Les postes sont à pourvoir à compter du 6 octobre.

Agenda

Demain

► **Village sport-santé**, organisé par la maison sport-santé de Matoury, de 8 heures à 12 heures sur l'esplanade des sports de Matoury. Marche en cœur, test d'effort, ateliers pratiques, conférence santé. Accès libre.

► **Formation à la thérapie narrative**, avec Hypnose Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Lundi 29 septembre

► Septembre en or.

- **Chant et théâtre**, à 15h30, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni.
- **Afterwork** sur l'oncopédiatrie, organisé par Onco Guyane, à 18h30, à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Dr Benjamin Faivre, oncopédiatre au CHU – site de Cayenne, Ophélie Manzano, assistante de service social au CHU – site de Saint-Laurent-du-Maroni, le témoignage d'un parent. [S'inscrire.](#)

Mardi 30 septembre

► **Formation au bon usage des antibiotiques** avec l'Omédit et les Dr Abboud, Melzani et Naldjinan (Craig), de 14h30 à 16h30, à l'ARS et en ligne. [S'inscrire.](#)

► **Soirée de sensibilisation à l'addictologie**, organisée par la CPTS, avec le Dr Vanessa Leton, addictologue au Csapa de Cayenne. Présentation du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) autour d'un cas pratique. [S'inscrire.](#)

► **Journée de la neurodiversité**, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Guichet unique de la rue**, avec Agrrr, de 9 heures à 13h30 à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury. Accès libre.

Mercredi 1er octobre

► Octobre rose.

- **Déploiement** d'un ruban rose géant sur la façade du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, à 9 heures.
- **Marche** avec la Ligue contre le cancer, à Roura.

Jeudi 2 octobre

► **Rencontre** du réseau des référents handicap de Guyane, sur le thème du maintien ou du retour à l'emploi ou en formation des personnes souffrant de cancer, de 9h30 à 14h30, à l'Ebène verte, à Matoury.

Vendredi 3 octobre

► **La Rencontre des aidants**, à l'antenne de la CTG, à Saint-Laurent-du-Maroni, à partir de 14 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

► **Marche contre le diabète**, organisée par le Lions Club, avec Ijakata, à Saint-Georges. Départ à 7h30 du pont sur l'Oyapock. Arrivée au village santé sur la place Romain Garros.

Samedi 4 octobre

► **La Rencontre des aidants**, au CMCAS EDF, à Cayenne, à partir de 9 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

► **Journée** des proches aidants et pair-aidants et journée portes ouvertes au grand public et partenaires, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. Entrée libre.

► **Stand** d'animations autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Sinnamary de 9 heures à 13 heures.

Mardi 7 octobre

► **Ciné-débat**, autour du Dernier Souffle, de Costa-Gavras, avec l'équipe mobile de soins palliatifs de Guyane, à partir de 19 heures, à l'Eldorado, à Cayenne. Entrée gratuite.

Mercredi 8 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Portes ouvertes** de la plateforme de rétablissement, de 9 heures à 12 heures, à Cayenne ;
- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;
- **Soirée d'ouverture** des SISM et comédie musicale du CATTP du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 15h30 à 18 heures à l'Eldorado, à Cayenne.

Jeudi 9 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Projection-débat** autour du documentaire Là où tout commence, sensibilisation aux enjeux des 1 000 premiers jours de l'enfant, de 8h30 à 12h30 au centre social Maud-Nadiré de Macouria ;
- **Exposition** d'œuvres artistiques, de 10 heures à 12 heures, à la MAS de Kourou ;
- **Atelier immersif** sur l'art-thérapie, de 10 heures à 12 heures à la MAS de Kourou ;
- **Ateliers thématiques** entre professionnels, de 14 heures à 16 heures, à la maison de quartier Nobel, à Kourou ;
- **Miniconférences** « Santé mentale et lien social », de 17 heures à 21h30, à la mairie de Rémire-Montjoly ;
- **Soirée d'information** sur la santé mentale sur le territoire des Savanes, de 17 heures à 19 heures à la maison de quartier Nobel, à Kourou.

Vendredi 10 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Emission radio** sur la santé mentale des ados, avec les psychiatres et psychologues du Chog, de 7h30 à 8h30 sur Kam Radio ;
- **Portes ouvertes** de la maison des adolescents et du CMPEA du Chog, de 7h30 à 15h30. Intervention sur la surexposition des enfants aux écrans ;
- **Ciné-débat**, de 9h30 à 11h30, à la Mapi de Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 11 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Tournoi de basket adapté**, de 8 heures à 10 heures, aux Âmes claires, à Rémire-Montjoly.
- **Matinée sur les troubles dys**, avec la CPTS, de 9 heures à 12h30 à l'école Raymond-Ribal de Soula, à Macouria.

► Octobre rose.

- **Journée prestige de la femme**, organisée par Awono La'a Yana, de 8h30 à 18 heures au Belova. Inscription avant le 1er octobre au [0694 21 35 20](tel:0694213520) ou à awonolaayana@gmail.com.

Lundi 13 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Émission radio** : méditation et santé mentale en territoire isolé, avec le CMP et Ader, à 8h30 sur Kam Radio Maripasoula.

Mardi 14 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Portes ouvertes** du CMP et des locaux d'Ader, à Maripasoula, de 9h30 à 15h30. Sensibilisation à la santé mentale des adolescents.

Mercredi 15 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, sur le site de l'hôpital de 9 heures à 13 heures.

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;
- **Ciné-débat** : phobies scolaires, santé mentale des jeunes et harcèlement scolaire, de 18 heures à 20h30, au cinéma Eldorado, à Cayenne.

Vendredi 17 octobre

► **Groupe de paroles** sur l'assistance médicale à la procréation, organisée par le collectif Bamp, en visio à 19 heures. Inscription : collectifbamp973@gmail.com.

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Trois conférences-débats** autour de la réhabilitation psychosociale, sur la surexposition des enfants aux écrans et autour de l'isolement, de 9 heures à 12 heures, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- **Village santé mentale**, de 9 heures à 13 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Samedi 18 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Village santé mentale**, de 7 heures à 15 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury ;
- **Atelier de fitness** pour sa santé mentale, de 7 heures à 9 heures, au stade René-Long, à Saint-Laurent-du-Maroni.
- **Marche pour la santé mentale**. Départ à 7 heures. Arrivée à la maison des arts martiaux. Tenue violette.

Mardi 21 octobre

► **Soirée oncologie et soins de support**, sur la nutrition, la sexualité et la fertilité, organisée par la CPTS, à 19h30, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 23 octobre

► Octobre rose.

- **Stand de prévention et de dépistage** à l'accueil du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 25 octobre

► **Les lueurs du silence**, hommage au deuil périnatal, organisé par l'association Sonj lanmou, de 10 heures à 18 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Village bien-être, espace pour enfants, table ronde, conférence, exposition photos...

Mardi 28 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Kourou de 9 heures à 13 heures..

Vendredi 31 octobre

► Octobre rose.

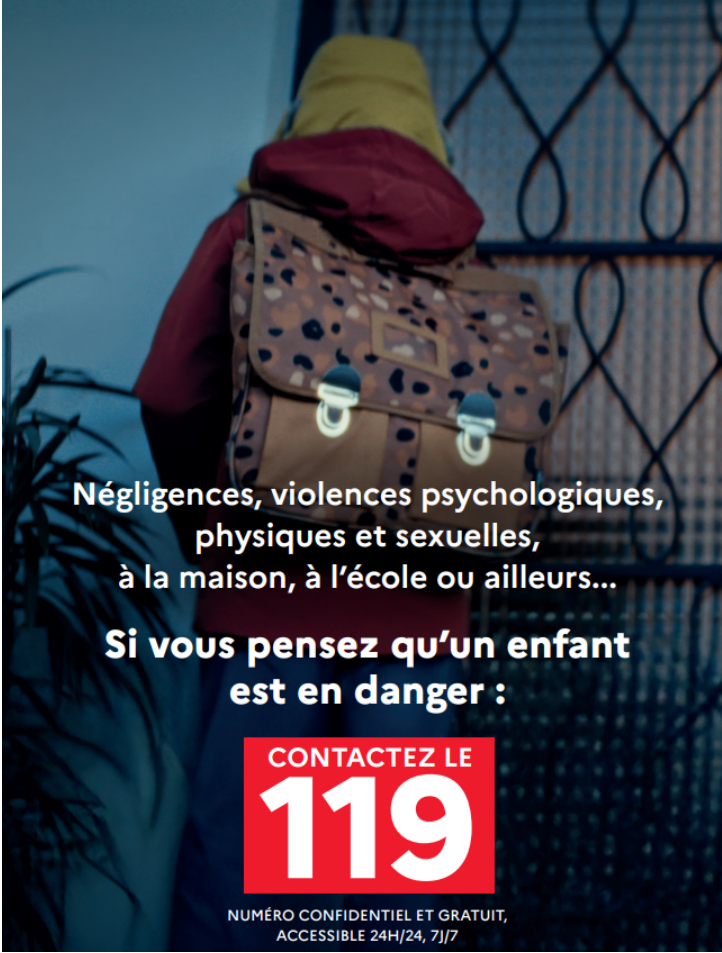
- **Gala de charité** au profit d'Onco Guyane, organisé par l'Association des anciens salariés du CMCK, de 19 heures à 2 heures, à l'hôtel Ariatel de Kourou. Entrée : 80 euros.
[Renseignements et inscriptions](#)
- **Marche** aux rythmes traditionnels avec la Ligue contre le cancer, à 17 heures, sur la place des Palmistes, à Cayenne.

Samedi 1er novembre

► **Opération Toussaint**. Sensibilisation à la lutte contre les moustiques, avec l'ARS et la CTG, de 7 heures à 11 heures, dans les cimetières du territoire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Négligences, violences psychologiques,
physiques et sexuelles,
à la maison, à l'école ou ailleurs...

**Si vous pensez qu'un enfant
est en danger :**

CONTACTEZ LE
119

NUMÉRO CONFIDENTIEL ET GRATUIT,
ACCESSIBLE 24H/24, 7J/7

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)